Arcadie implique ses équipes dans son projet d'extension

Spécialisée dans le conditionnement et la distribution de produits bio, la PME cévenole Arcadie lance un processus de réflexion pour étendre son site cévenol. Arcadie est accompagnée par l'agence Seuil Architecture (Toulouse) et le bureau d'études Ouvert.

Par Hubert Vialatte

Publié le 11 févr. 2021 à 17:40Mis à jour le 11 févr. 2021 à 17:42

Toutes les cartes en main pour faire face à son avenir. Arcadie, spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits bio - épices, tisanes, champignons séchés, thés, aromates… -, acquiert un terrain d'un hectare, faisant face à son site actuel de Méjannes-les-Alès (Gard). Cette parcelle a été acquise auprès de la société Rourissol (BTP).

L'objectif est d'étendre le site actuel, qui se déploie sur 6.500 m2, pour accroître les capacités de stockage. « Nous n'avons plus assez de place pour rentrer les prochains containers ! », s'exclame Manuel Brunet, directeur.

Arcadie va impliquer les salariés dans la conception du projet d'extension, aux côtés de l'architecte toulousain Seuil Architecture et du bureau d'études Ouvert. Les

études techniques démarreront en juillet et la phase de construction est programmée pour 2022.

La réflexion collective englobera aussi la restructuration des deux premiers bâtiments. « Nous allons mener une démarche très poussée autour de la biodiversité, au niveau de la gestion de l'eau, de l'énergie, de la végétalisation des terrains… », détaille-t-il. Les salariés seront impliqués via plusieurs sous-groupes, sur la base du volontariat. « On part du principe que ce sont les salariés qui savent. L'ingénieur qui sait tout et décide, c'est une ancienne façon de penser », ajoute Manuel Brunet.

Une croissance à deux chiffres

Le bureau d'études Ouvert, positionné sur l'écolonomie (écologie et économie), dispose « d'une grosse expérience en bâtiment industriel » : production autonome en eau, phytoépuration, autoproduction d'électricité, récupération des emballages, concept très poussé d'économie circulaire… Autant de principes qui épousent ceux d'Arcadie, « pour transformer les modèles industriels vers l'écologie, vers une responsabilité globale qui ne se limite pas à un rapport RSE annuel. Nous voulons plus qu'un bâtiment, mais plutôt une réflexion vers la raison d'être profonde de l'entreprise, un support du développement des dix prochaines années », souligne le dirigeant.

La PME emploie 115 salariés et a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 23 millions d'euros, en croissance de 25 %. Elle prévoit de franchir la base des 25 millions d'euros cette année. « L'épidémie de Covid-19 a été un accélérateur incroyable, conclut Manuel Brunet. En restant à la maison, les gens se sont mis à cuisiner, ont acheté nos épices dans les magasins bio. Les crises s'accompagnent souvent d'une quête de sens. »

Hubert Vialatte (Correspondant à Montpellier)